



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 01 FÉVRIER 2024

La réunion commence à 18H30

Absents : Claude Huard, Etienne Le Bourg

En préambule, Jean Claude Bavière nous fait le compte-rendu d'un entretien tenu avec le responsable de la police municipale et l'utilisation du club par celle-ci.

Il apparait que le Monsieur le Maire étant particulièrement motivé par l'utilisation des installations pour la PM, la mairie serait prête à investir dans l'aménagement du stand 25M aux exigences de la PM.

A suivre lors de prochains entretiens.

La réunion se poursuit par le traitement des points prévus au CD.

1/ SECURITE :

Sécurité des pas de tir

Sécurité des personnes habilitées au contrôle de tir

Déplacement des armes d'un poste de tir à un autre

Validation des paramètres de sécurité par le contrôle d'un personnel habilité

Le président, en charge de la sécurité, rappelle :

les pas de tir sont conformes aux exigences de sécurité. Il est rappelé que chaque membre du club soit responsabilisé sur la sécurité. Des rappels sont systématiquement faits lors des contrôles de tir et en permanence en cas de dérive observée.

Le déplacement d'une travée à une autre n'est pas encouragée. Cependant celui-ci n'est pas interdit pour autant que l'arme soit mise en sécurité et tenue à la main canon vers le haut.

D'autre part il est important que tous les licenciés soient à jour de leur contrôle de tir saisonnier, ce dernier étant planifié sur un cahier à la disposition des membres à l'accueil.

Ce sujet étant abordé, Jacques Bernard fait état d'une nécessité absolue de vérifier l'état des armes à air comprimé et en particulier des réservoirs. De ce fait et afin de faire un état des lieux des carabines et pistolet il est décidé de faire une après-midi d'entretien le 8 février prochain. Les membres du CD présents ce jour participeront à cet entretien.

2/ BENEVOLES

Le sujet des bénévoles reste éternel dans la plupart des associations. Il est clair que le mail envoyé il y a quelques temps à l'ensemble du fichier adhérent n'a donné qu'une seule réponse pour une personne prête à participer à une journée événement mais pas d'accord pour prendre une permanence.

À l'évidence comme le souligne le président, si nous n'avons pas plus de permanents, il faudra réduire d'une journée l'ouverture du club. Ceci pourrait entraîner une réaction nous l'espérons positive.

Il nous reste à trouver le déclencheur qui apportera de nouveaux participants bénévoles. Gérard LHOMME, membre d'autres associations nous fait part d'une solution qu'il a pratiquée. Il nous adresse prochainement le mécanisme de motivation utilisé.

Le secrétaire pour sa part, souhaite motiver les adhérents par un autre envoi mail, ainsi qu'un questionnaire approfondi auprès des inscrits sur la liste d'attente dans le but d'identifier certains profils de bénévoles.

Néanmoins, pour les bénévoles existants, il sera prévu la deuxième quinzaine de mars une soirée bénévole, dont le contenu reste à préciser.

3/ OUTILS INTERNET

Afin de réduire les couts d'Orange il est proposé de changer de fournisseur ou de formule d'abonnement avec a minima des services en plus pour un tarif inférieur ou égal.

Nous devons récupérer la facture afin de voir si nous avons la liberté d'amender, l'abonnement ou pas.

4/ COTISATIONS : décision à prendre sur l'augmentation des cotisations

Le sujet des cotisations est un point sur lequel il existe de nombreux points de divergence. Dans tous les cas, les propositions seront faites au comité directeur qui ensuite les proposera lors de la réunion annuelle pour une validation par un vote.

Le point numéro un concerne l'augmentation de la cotisation annuelle pour la saison 2025-2026. L'augmentation est décidée. Restera à en préciser le montant.

Le deuxième point concerne la mise en place d'un droit d'entrée pour les nouveaux adhérents. Le montant envisagé est de 100 € environ (à préciser) par personne adulte.

Le troisième point concerne la distinction tarifaire pour les résidents de la commune.

Il est à noter que ce point pose un problème du fait des origines départementales ou régionales des financements du club.

Quatrième point, proposer un tarif spécial pour certaines catégories de personnel de l'administration.

Le comité directeur n'étant pas au complet il n'est donc pas possible de recueillir un panorama juste et équitable des avis. Il est donc décidé que nous retravaillions ce sujet à une date ultérieure afin de le proposer à la réunion annuelle.

5 / TRAVAUX A GERER PAR LA COMMUNE

Faire des photos de ce qui ne vas pas ou pas terminé

6 / LE 50 METRES

Des réparations sont prévues sur les moteurs et leurs bâtis. Jean-Claude, Etienne et Claude sont en charge.

Contact a également été repris avec la société SHIPELEC pour les moteurs électriques.

7 / CONTROLE DE TIR

Des dates ont été données pour février.

8 / PROTECTION POSTE RECHARGEMENT 10mètres

Prévoir une plaque de Plexiglas pour protéger la rampe. Jean-Claude s'en charge.

9 / TIR 10 M :

La commande des pièces pour les cibles électroniques du 10 mètres est en cours.
Le règlement est effectué à la société SIUS.

COMMENTAIRES :

La mise à niveau des travaux restant à faire sur les différents pas de tir fait apparaître la difficulté d'obtenir des réponses malgré de nombreuses sollicitations auprès des services concernés de la mairie de La Baule. Il va falloir prendre rendez-vous physique avec l'adjoint en charge des sports afin que nous puissions avancer sur ces sujets.

Liste (non exhaustive) des travaux à faire ; point d'eau et toilettes à l'intérieur du club, réparation d'un volet roulant dans le hall d'accueil, fermeture plafond des promenoirs 50M et autres.

10 / GESTION DES EPREUVES SPORTIVES :

COMMENTAIRES :

Jacques BERNARD est en charge de la gestion sportive. Il s'occupera de gérer les deux prochains évènements.

Le Président souhaite faire un bilan du stock de nos consommables, afin de pouvoir répondre à toutes les demandes lors des prochains challenges de fin avril.

Il est également à prévoir le planning et la mobilisation des bénévoles sur les différents postes lors du challenge et du championnat départemental.

La réunion prend fin à 20h30.